

aux camarades du C. S.

Le camarade d'origine et moi-même ayant été informés par deux responsables du Comité de lecture que certains problèmes se posaient en ce qui concerne l'impression de la revue d'une façon générale. La question de la couverture (photo Harbi) en particulier, avons un devoir avec l'approbation tacite des responsables, de prendre certains initiatives visant à faciliter la résolution de ces problèmes dans les meilleures conditions. En effet quoique n'ayant pas été régulièrement mandats pour ce faire, il est indésirable que vous ayez été tenus sans connaître de résultats de nos investigations et que même de nos travaux discutés ont porté sur ce point.

Il conviendrait en outre de rappeler que le problème du bulletin interne a été résolu dans des conditions analogues. C'est également de cette manière qu'avait été prise la décision de ne rien transmettre les articles à leur destination qu'avec un retard de quelques jours, afin de nous permettre devant ce laps de temps, de rechercher des conditions de décisions d'éditions plus avantageuses. En ce qui concerne le problème de la photo de Harbi il faut souligner que l'accord n'était fait sur la publication de cette photo avec deux autres. L'élimination de celle de Dukout ayant été décidée par la suite, la décision de publication des deux autres fut maintenue et ce n'est que devant les difficultés que rencontrait un camarade pour se procurer que j'arrêtai de m'occuper à mon tour de ce P.D.

Sur ces différents points de reproches nous ont été faits. Sur le plan matériel d'abord il nous semble que le reproche tombe de lui-même, puisque nous avons réussi grâce à nos démarches à obtenir tout pour la revue que pour le bulletin et la couverture des conditions mesurées. 3 possibilités s'offrent désormais à nous.

- 1) mêmes présentations que la nôtre avec une réduction de 250F
 - 2) imprimé in Prix. la moitié du volume - Excellente qualité.
 - 3) in présentati, 2000 F. seulement fin de lignes dispersées irrégulièrement.
- 500 n°
en +

Quant à ce qui nous concerne l'accord préalable de Tunis dans toute action que nos entreprises en France. Il nous semble qu'il y a sur ce point une différence à faire entre les problèmes qui se posent à nous sur le plan idéologique et requièrent effectivement la consultation préalable de Tunis, et les problèmes d'organisation matérielle de notre action en France qui il serait fort regrettable de voir entraver dans son efficacité par cette consultation. Il va sans dire qu'à nos yeux notre initiative entrerait pleinement dans cette perspective.

En ce qui concerne enfin la signification politique de la publication de la photo de Harbi nous nous étoumons de nos vœux contestés sur ce point étant donné d'une part que l'accord général avait été acquis au préalable la-dessus, d'autre part que le groupe n'était résolument engagé dans cette voie, en reproduisant d'abord intégralement un document de Harbi dans un de précédents numéros de la revue, en acceptant ensuite de publier dans le numéro qui va sortir un article sur les détenus politiques en Algérie, en ayant des camarades algériens qui militent au sein de l'organisation créée par Harbi et ses compagnons.

En conclusion outre que sur la base des raisons que nous avons avancées les reproches qui nous ont été faits nous apparaissent comme totalement injustifiés, sur le fond.

Il nous semble que l'instauration d'un formalisme outrancier et pas toujours aussi impartial qu'on veut bien le prétendre au sein d'un groupement politique en formation comme le nôtre, risquant de causer les plus grands dommages à la poursuite de son essor.

Solidarité militante -


M. C.
Guehal

9075

Aux Camarades membres du C.S.

Pour la quatrième fois en cinq semaines
je me vois dans l'obligation de vous adresser
une lettre (c'est la troisième fois que je le fais
sur votre demande) et j'espère que la présente
mettra un terme à cet échange épistolaire
dont l'aspect formel n'a ^{eu} d'égal que l'aspect
disons superficiel puisqu'en aucun moment
(mis à part certains paragraphes de la note sur
l'AEHNA) vous n'avez réellement
abordé les problèmes de fond posés par
la crise actuelle.

Mais puisque telle est la volonté de
la majorité d'entre vous et compte
tenus des leçons que j'ai personnellement
tirées de l'A.G. ^{de l'AEHNA} du dimanche 27 Février
je me bornerai dans cette lettre à



combler la lacune que certains ont cru
deceler dans mes précédentes lettres : "Khemais
at. ^{ou objecté} n'a, ~~à~~ aucune moment, affirmé sa volonté
de se plier à la discipline collective du
groupe telle qu'elle a été définie dans le
règlement intérieur de la section" —.

Je puis assurer les camarades du C.S et par
delà ceux de nos camarades de la section que
il s'agit là d'une simple mission. ~~et qu'après~~
~~En~~ faisant ma demande de réintégration,

~~je n'aurais jamais eu l'intention de faire mieux~~ car
seulement je m'engageai, et cela est évident,
à faire ~~no~~ accepter toutes les dispositions du
R.I. mais ^{de mon côté} je m'engageai à respecter toutes les
conclusions ~~de la situation~~ ~~qui s'étaient~~ ~~faites~~ ~~à~~ ~~ce~~ ~~moment~~
~~mais~~ ~~si~~ ~~la~~ ~~situation~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~crise~~
actuelle et plus particulièrement celles ~~qui~~
concernant ma décision (prise il y a cinq semaines)
de démissionner du groupe.

Ceci dit, nous ensemble les conclusions principales
de ce qui est l'A.G. de dimanche et mettra
un terme à nos animosités et à nos divisions
car il y va de l'intérêt de notre section —

Pour ma part je suis fermement décidé
à admettre en ce sens et à reconnaître la chose
que ^{tr}personne n'a le droit en ce moment
critique de se soustraire à sa responsabilité
aussi misérable que soit la tâche; personne
ne peut sans trahir se prévaloir d'une contrainte
pour se complaire dans la bouderie encaie mais
dans le cynisme »-.

Amicalement.

Thévenaz

P.S je rappelle par écrit la
demande faite hier à ~~la~~ concernant
le journal -.

à travailler au sein de la commission du journal, m'a
paru peu réalisable (je pense dire aujourd'hui que cela est
chose impossible).

Le fait d'intégrer le comité de l'AEMNA me permettait dans

i) de maintenir un contact quotidien dans le
cadre du "115" avec les camarades responsables.

ii) de pallier au ~~vide existant~~
"vide" créé en moi par l'inactivité militante découlant
de ma démission du C.S.

iii) tenter, en militant en tant que responsable
dans un cadre autrement plus exigeant quant
aux questions de forme, de réaliser cette reconnaissance
~~en moi-même~~ qui me permette de ^{l'acquiescer à} discipliner mes
réactions, fonder mes initiatives, voire même à respecter
certaines règles, exigeantes certes, mais nécessaires à la
bonne marche du travail et qui sont ~~si~~ par ailleurs
garanties ^{quant} de la collégialité et de ~~de~~ de la collégialité de directions démocra-
tiques.

d) Enfin le fait que certains responsables marocains
et algériens aient su que j'étais candidat (cela a même
été annoncé publiquement au cours d'une séance
de travail commune) pourrait avoir de fâcheuses
conséquences dans le cas où je ne serais pas candidat
au comité de l'AEMNA. À tout le moins, il apparaîtrait
comme un désaveu politique que je ne sois pas nommé,
et qui ne serait publiquement significatif
vis-à-vis ^{non seulement} de nos partenaires tunisiens mais aussi
de nos partenaires algériens et marocains.

III - La Solution proposée

Compte rendu

i) de la nécessité de ne carteler que Lettres et Droit

ii) de ~~laisser~~ laisser Lettres aux communistes qui

n'ont pas de candidats en Droit

iii) de ne pas laisser la présidence ni aux

Communistes ni à nos autres partenaires maghrébins

iv) de ne pas présenter ^{en avance} ma candidature à la présidence

Je propose que

i) L'A.G du 27/2 ~~intégrer~~

→ Intègre - Un communiste de Lettres
- Charraoui pour Droit

→ Mandate le comité à tout mettre en œuvre pour que les 2 délégués de Sciences et Médicine viennent

→ Décide que la désignation du président n'ait lieu que si dans les 3 semaines à venir les délégués ne reviennent pas sur leur décision -
après l'AG de l'AEHNA

ii) ~~Dans~~ quinze jours le comité

réunit et à la majorité (certaine) décide

de convoquer une A.G afin de lui soumettre

la proposition de ~~complets~~ pourvoir aux 2 postes vacants (les raisons d'émogies sont évidentes) -

A cette A.G à laquelle les délégués ne viendront pas s'ils viennent ^{en force} le comité ~~doit~~ nous avons tout laissé de

faire diversion) et nous sommes sûrs que la proposition du comité recueillera la majorité de suffrages -

Hazen serait ^{elles} notre candidat à la présidence →

Notes remises aux camarades du Comité de Section
Concernant l'AEHNA.

Chers Camarades,

C'est pour permettre au comité de trancher définitivement
en ce qui concerne la solution à adopter à l'AEHNA que j'ai
travaillé de
travaillé cette note.
Espérant vivement que votre ~~part~~ section sorte ~~agrippée~~ libérée
de la crise actuelle et non diminuée, j'ai remis dans le
carnet de la semaine d'une lettre où j'affirmai ma volonté de
revenir sur ma décision de démissionner du groupe, il est donc
à souhaiter que, sous réserve de poser certains problèmes dès
que la situation rendra le débat possible, les camarades responsables
de la section réalisent eux - aussi ce "dépassement" sans lequel
aucun réajustement sur des bases saines et objectives n'est
possible.

~~Je résumerai~~ Je résumerai dans cette note à 3 questions

- Pourquoi avoir mené la bataille de l'AEHNA?
- Pourquoi Chamari s'accroche-t-il avec autant
d'ardeur à l'idée de se faire élire à l'AEHNA?
- Quelle solution proposée?

I Pourquoi avoir mené la bataille de l'AEHNA?
a) Je m'opposais pour nous
à l'acte consécutif avec la ligue de conduite que nous
avons sans succès concernant notre refus d'accepter des
méthodes anti-démocratiques utilisées par les dirigeants, en
particulier en lettres et en Droit.

b) Évitez que l'association ne soit liée organique-
ment à une C.E.M à la dérive et sans la garantie
fondamentale de respecter les principes d'électives

démocratie que

c) d'Éviter que l'association ne soit placée sous la tutelle de autorités administratives en particulier l'autorité de Tunisie.
Le Destrain ayant tout intérêt à ne pas faire qu'un organisme de gestion d'un restaurant, vidant de son contenu démocratique et la privant de toute vie syndicale autonome.

d) de faire en sorte que les écarts de parés, l'AEINA ^{véritable} ~~soit~~ ~~le~~ ~~véritable~~ ~~élément~~ ~~progrès~~ ~~au~~ ~~sein~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~communauté~~ ~~étudiante~~ ~~maghrébine~~ ~~en~~ ~~France~~

Tout ceci implique

→ que soit désigné comme candidat ~~progrès~~ de candidats capables d'assumer le rôle de responsabilité (qui sait toute deux nécessaires)

a) faire de l'AEINA une organisation suffisamment puissante qu'il s'impose sur le plan de activités culturelles, syndicales voire politiques au tant que ~~seule~~ formation représentative de intérêts matériels et moraux de tous les étudiants maghrébins ^{en France} et en particulier de éléments d'avant garde au sein d'une telle communauté maghrébine.

b) Assurer à l'association les fonds nécessaires à la réalisation de tels objectifs en l'absence de subventions d'au moins 2 ou 3 gouvernements maghrébins, ce qui → de larges contacts avec les organisations et personnalités françaises, arabes et nord africains capables de nous aider matériellement.